# Fiche Descriptive des Emplois

#### **CONDUCTEUR-TRICE D'INSTALLATION**

Métier :	Fabrication
Famille d'emploi :	Fabrication
Code emploi :	IQ03
Groupe(s) et	Niv 1 : B4
classe(s):	Niv 2 : C5

Exemples non exhaustifs de postes associés :
postes associes .

### Description de l'emploi

Activités significatives	maintenance autonome et des gammes de préventif de son périmètre ou sa zone.  - En cas de panne, effectuer un premier diagnostic, et selon le cas, réaliser le dépannage ou appeler le personnel de maintenance, et lui communiquer ce diagnostic.  - Modifier, corriger et adapter les réglages et les paramètres autorisés de ses installations de son périmètre pour réaliser la production, en respectant les modes opératoires prédéfinis  - Documenter les indicateurs de suivi des installations automatisées de son périmètre dans les outils manuels ou informatiques et justifier les écarts de performance.  - Participer aux actions visant à l'amélioration de son/ses installation(s) (groupe de travail)  - Apporter des modifications pour améliorer la performance de ses moyens sous supervision de son CUET  - S'assurer du bon niveau de stock des pièces consommables ou pièces de rechange nécessaires à ses installations, informe son/sa chef(fe) d'unité ou son/sa conducteur-trice leader des écarts constatés.
	<ul> <li>Réaliser la maintenance à minima de niveau 1 de son installation automatisée</li> <li>Apporter les corrections définies en cas d'aléa</li> <li>Garantir le démarrage et le fonctionnement de son installation, réaliser le plan de maintenance autonome et des gammes de préventif de son périmètre ou sa zone.</li> </ul>
	système de production, Hygiène, Sécurité, Qualité et Environnement).  Dans le respect des standards d'hygiène, de sécurité, de qualité et d'environnement :
Nature et périmètre des responsabilités exercées	Sous la responsabilité du/de la chef(fe) d'unité, dans une unité de production automatisée ou de maintenance, il/elle assure le bon niveau de production de son installation en quantité et en qualité.  Il/elle intervient selon un planning et des objectifs de production dans le respect des règles et standards de l'entreprise déclinés à l'UET (Règlement intérieur,

Applicable à compter du 1er janvier 2023

# Fiche Descriptive des Emplois

	- Transmet des informations concernant son activité et ses moyens à son/sa
	conducteur-trice d'installation leader (ou son opérateur leader) et à son/sa
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	chef(fe) d'unité
	- Répond aux sollicitations de son/sa chef(fe) d'Atelier sur le fonctionnement des
	installations de son périmètre
	- Collabore avec la Maintenance en cas de panne
	- Répond aux questions de la qualité en cas de défauts qualité et dans les
	animations standards
	- Alerte l'opérateur-trice logistique en cas de risques manque pièces et sur les
	références non conformes
	- Répond aux questions de l'Ingénierie en cas de projet sur son activité
	- Être titulaire des habilitations nécessaires à la tenue du poste
Compétences	- Être formé(e) sur les conditions d'utilisation et d'intervention des systèmes
requises à la tenue	automatisés ou robotisés
de l'emploi	- Être formé(e) aux basiques de son métier (ex. hydraulique, Pneumatique,
•	Automatisme et Electricité)
	- Rigueur dans le respect des consignes de sécurité
	- Bonne connaissance des outils informatiques Renault de suivi de la production.

# Niveau 2 (le cas échéant)

	- Remplacer l'opérateur-trice leader ou le/la CI Leader en son absence sur les
Activités	tâches opérationnelles
additionnelles	- Accompagner et suivre la montée en compétence des nouveaux à son/ses
	postes de travail
Autonomie et latitude	Intervenir en autonomie dans son périmètre d'activité et pour la mise en œuvre
d'action	des actions d'amélioration des installations de l'UET
<b>Principales Relations</b>	Sollicite l'ingénierie et les expert(e)s techniques pour la mise en œuvre de ses
de travail	actions d'amélioration et/ou des propositions de transformation de ses moyens
	- Être capable d'intervenir sur des installations de technologies diverses
	- Capacité d'analyse et de synthèse
Compétences	- Communication écrite et verbale
requises à la tenue de	- Capacité d'argumenter
l'emploi	- Ecoute active
	- Capacité à travailler en situation de fort changement et environnement
	contraint

Applicable à compter du 1er janvier 2024